

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 26 octobre 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 V. 294** Vœu relatif à la remise en état et à la sécurisation du Foyer situé au 122 rue Falguière.

-----

**Le Conseil de Paris,**

Considérant l'état de vétusté inquiétant du foyer situé au 122 rue Falguière ;

Considérant que l'association gestionnaire, Coallia, reconnaît l'état de délabrement et le manque de sécurité de ce foyer ;

Considérant que ce foyer, en plus d'être vétuste, fait l'objet d'intrusions fréquentes de personnes extérieures, perturbant son bon fonctionnement ;

Considérant l'urgence de la réhabilitation nécessaire pour accueillir au mieux les résidents de ce foyer ;

Sur proposition de Florian Sitbon et des élu.e.s du groupe *Paris en Commun*,

Émet le vœu que la Maire de Paris se prononce :

- En faveur d'une réhabilitation rapide située au 122 rue Falguière.
- En faveur de travaux permettant de renforcer la sécurisation du foyer situé au 122 rue Falguière.